



# CONGRES FEDELEC

9-11 juin 2022

Bordeaux

## CNLE

(Commission Nationale de Liaison avec EDF)

# Sommaire

**1. HISTORIQUE**

2. LA CNLE

3. LES CRLE

# 1. MISE EN PLACE

- ❑ **Un protocole du 14 novembre 1985 régissant les relations entre EDF et les professionnels de la filière électrique amène à la création de la CNLE** (Commission Nationale de Liaison Electrique).

- ➔ **Objectifs**

- Promouvoir la vente, l'installation et la maintenance des installations électriques.
- Définir les grandes lignes des accords de coopération entre EDF et les professionnels.

- ➔ **Rôle** : concertation et propositions en matière d'actions et de moyens à mettre en oeuvre.

- ➔ **Membres** : CAPEB UNA 3E, FEDELEC, FFIE, SERCE, SNEFCCA, FNAS, FGMEE, GIFAM, Syndicat Eclairage.

- ➔ **Fréquence** : 2 fois par an.

- ❑ **Si besoin, des commissions spécialisées** à effectif limité (Commission Installateurs, Commission des Procédures).

- ❑ **Parallèlement, mise en place de CLLE** (Commission Locale de Liaison Electrique) au niveau de chaque centre de distribution EDF (maille « départementale »)

- Rôle identique à celui de la CNLE. Informe la CNLE des projets les plus importants.
- Réunion si utile et au moins une fois par an.

# 1. EVOLUTIONS

- ❑ **En 2000**, avec la loi de modernisation du service public de l'électricité et du gaz, et pour tenir compte des évolutions du marché de l'électricité (ouverture à la concurrence, fin du principe de spécialité), la CNLE devient la Commission Nationale de Liaison avec EDF (et non plus Electricité), recentrant ainsi la vocation de cette instance sur les relations d'EDF avec la filière. Les unions des chauffagistes-génie climatique de la CAPEB et de la FFB (UNA-CPC CAPEB et UCF-FFB) participent désormais à la CNLE.

La déclinaison locale est la CLLE, Commission Locale de Liaison *avec EDF*.

- ❑ **En 2006**, avec la séparation des activités du commercialisateur et du distributeur, les CNLE et CLLE restent de la responsabilité d'EDF, commercialisateur. Le distributeur EDF Réseau de distribution, qui deviendra en 2008 ERDF puis en 2016 Enedis, crée le comité Séquelec (sécurité, qualité), accompagné de ses déclinaisons régionales.

**Au niveau national**, subsistent alors :

- La Commission Installateurs, lieu d'échange avec les installateurs électriciens-climaticiens sur les offres EDF et les modalités de partenariat sur le marché de masse. Les unions des chauffagistes-génie climatique de la CAPEB et de la FFB (CAPEB UNA CPC et UCF-FFB) y participent désormais.
- La Commission Procédures, chargée de prévoir les modalités de fonctionnement de la CNLE, de ses Commissions et des instances locales. Réunion selon les besoins.

- ❑ **En 2007** les CRLE, Commissions Régionales de Liaison avec EDF, se substituent aux CLLE.

# Sommaire

1. HISTORIQUE

2. LA CNLE

3. LES CRLE

## 2. AUJOURD'HUI

❑ **Organisée deux fois par an** les CNLE sont devenues aujourd'hui un lieu d'informations et d'échanges. 4 sujets sont présentés par EDF sur un créneau de 2 heures 30. Elles sont suivies d'un moment convivial. Les commissions Installateurs et Procédures ont été progressivement supprimées.

### ❑ **Cercle fermé de 11 personnes**

Les organisations représentées en CNLE sont les organisations professionnelles d'installateurs et les fédérations de distributeurs représentant les intérêts des secteurs de l'électricité et du génie climatique (voir slide suivante).

### ❑ **Sujets présentés**

- ➡ Offres commerciales et services proposés par EDF et ses filiales.
- ➡ Dispositifs de partenariat.
- ➡ Sujets d'actualité sur l'électricité et le génie climatique, l'efficacité énergétique, le dispositif des CEE, la réglementation...

## 2. LES PARTICIPANTS A LA CNLE

- ➔ **CAPEB** 1 permanent du Pôle Technique
- ➔ **CAPEB UNA 3E** 1 élu
- ➔ **CAPEB UNA CPC** 1 élu
- ➔ **COEDIS (fusion FDME-FNAS)** le Délégué Général et la Secrétaire Générale
- ➔ **FEDELEC** Yves Lorch et Chantal Germé
- ➔ **FFIE** la Secrétaire Générale et 1 élu
- ➔ **UMGCCP-FFB** le Délégué Général et 1 élu

## 2. SUJETS PRESENTES DEPUIS 2020

**23/10/2020**

- ✓ Complexité de la réglementation CEE
- ✓ PAC hybride
- ✓ Autoconsommation PV individuelle et collective
- ✓ Fin partielle des Tarifs Réglementés de Vente électricité pour les professionnels

**09/04/2021**

- ✓ RE 2020
- ✓ Gamme d'offres de fourniture d'électricité pour les particuliers
- ✓ Hynamics (filiale hydrogène d'EDF)
- ✓ CEE : GT Simplification + 5ème période

**22/10/2021**

- ✓ Mobilité électrique
- ✓ PAC en logements : neuf/existant – individuel/collectif
- ✓ Datanumia (filiale services numériques d'EDF)
- ✓ Gamme d'offres de fourniture d'électricité pour les entreprises

**01/04/2022**

- ✓ Contrôles CEE sur sites et par contacts au 01 04 2022
- ✓ Augmentation des prix de marché énergies et impacts sur les prix de vente
- ✓ Mix production d'électricité et chauffage en Europe à l'horizon 2050
- ✓ Eolien offshore (EDF Renouvelables)

# Sommaire

1. HISTORIQUE

2. LA CNLE

3. LES CRLE

### 3. LES CRLE

- ❑ **Les CRLE** (Commission Régionale de Liaison avec EDF) sont les déclinaisons régionales de la CNLE. Elles sont organisées quelques semaines après la tenue de la CNLE et reprennent tout ou partie des sujets présentés en CNLE. Des sujets ayant un intérêt « local » peuvent également être présentés.
- ❑ **Le découpage géographique** des CRLE épouse celui des régions administratives de la France métropolitaine hors Corse. Il y a ainsi 12 CRLE. Elles sont organisées par les 8 régions commerciales d'EDF (voir slide suivante).
- ❑ **Les organisations professionnelles représentées** en CRLE sont celles présentes en CNLE. Elles y désignent un ou plusieurs représentants professionnels et/ou permanents. Contrairement à la CNLE le nombre de participants n'est pas limité.

# 3. DECOUPAGE GEOGRAPHIQUE

REGIONS EDF	CRLE / REGIONS ADMINISTRATIVES		
<b>Nord-Ouest</b>	<b>Hauts de France</b>	<b>Normandie</b> (Haute Normandie)	
<b>Ouest</b>	<b>Bretagne</b>	<b>Pays-de-Loire</b>	<b>Normandie</b> (Basse-Normandie)
<b>Grand-Centre</b>	<b>Centre Val-de-Loire</b>	<b>Nouvelle Aquitaine</b> (Poitou-Charentes Limousin)	
<b>Sud-Ouest</b>	<b>Nouvelle Aquitaine</b> (Aquitaine)	<b>Occitanie</b> (Midi Pyrénées)	
<b>Méditerranée</b>	<b>Provence Alpes Côte d'Azur</b>	<b>Occitanie</b> (Languedoc Roussillon)	
<b>RAA</b>	<b>Rhône Alpes Auvergne</b>		
<b>Est</b>	<b>Alsace Lorraine Champagne Ardennes</b>	<b>Bourgogne Franche Comté</b>	
<b>Ile-de-France</b>	<b>Ile-de-France</b>		



Merci

